

Pétitions

Certains rapports existants—le dernier remonte à 1976—pourraient figurer dans le renvoi. J'ai moi-même remis un exposé de principe que mon ami juge incomplet. Il y a de nombreuses autres propositions que mon ami pourrait réunir, mais, chose certaine, le comité n'a pas siégé depuis deux ans et il n'est même pas encore organisé. Le leader du gouvernement à la Chambre ne songerait-il pas à prendre les dispositions voulues la semaine prochaine, tandis que les discussions se poursuivent, pour mettre le comité sur pied, en vue de confirmer sa composition et de permettre à ses membres de commencer à étudier la réforme? Il faudra passer par là, car il y va de l'intérêt bien compris du Parlement que cette initiative soit prise très bientôt. Je le propose au leader du gouvernement à la Chambre avec fermeté mais bienveillance espérant qu'il répondra affirmativement.

M. Pinard: Madame le Président, le député a dit que le comité n'avait pas siégé depuis deux ans.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il n'a pas été organisé.

M. Pinard: L'organisation du comité ne nécessiterait que quelques heures seulement; là n'est pas le problème.

M. Baker (Nepean-Carleton): Alors, mettons-nous-y.

M. Pinard: Il nous faut décider si ce travail sera confié au comité permanent de la procédure et de l'organisation. Tout dépend de la bonne volonté dont les députés feront preuve devant les changements non contestés qui seront mis en œuvre à court terme. Si nous décidons d'établir un comité indépendant composé d'anciens députés . . .

M. Huntington: C'est ridicule.

M. Pinard: La décision n'a pas encore été prise. Notre collègue m'a prié de me reporter à un passage du discours prononcé hier par son chef. A mon tour, je le prie de se reporter à mon intervention d'hier. Si l'année dernière, notre collègue s'attendait à ce que nous organisions un comité pour étudier la réforme parlementaire tandis que son parti raçonnait le Parlement lors du débat constitutionnel, je lui dis tout de suite qu'il manquait de réalisme. Il n'était pas réaliste non plus quand il réclamait l'organisation de ce comité l'automne dernier tandis que son parti nous exhortait à nous pencher sur les questions budgétaires et économiques. Toutefois, nous avons entamé le processus de la réforme parlementaire immédiatement après l'ajournement de Noël; il se poursuit toujours, d'ailleurs. Il est grand temps que les députés fassent preuve de bonne foi et, à vrai dire, j'espère que cela ne tardera pas trop.

Enfin, je rappelle au député que nous avons fait une expérience très importante et très sérieuse l'année dernière en mettant sur pied six ou sept groupes de travail parlementaires. Ils ont fait de l'excellente besogne. Ils ont en outre bénéficié de la collaboration de députés de toutes les régions du pays et de tous les partis de la Chambre. Ils ont présenté leurs rapports dans des délais très raisonnables sur des questions fort importantes pour le pays. Cette expérience du gouvernement libéral pourrait servir à l'amélioration du Règlement.

M. Nowlan: On ne saurait améliorer le Règlement si l'on ne fait rien pour changer le ton des débats dans cette enceinte.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je ne vais pas répondre à cette intervention. Tout ce que je veux dire, c'est que cela prouve bien qu'il faut apporter des changements au fonctionnement de la Chambre des communes. Je demande à mon collègue si des propositions ont été faites au gouvernement à propos de la réforme parlementaire. Si oui, quand ont-elles été faites? Ont-elles été approuvées et, sinon, le gouvernement entend-il déposer ces propositions dans un délai raisonnable?

M. Pinard: Madame le Président, il est bien évident que la réforme parlementaire revêt à nos yeux une importance toute particulière. Mon collègue me demande comment et quand cela se fera. Je crois avoir clairement répondu à ces questions dans mon discours d'hier dans lequel j'ai fait des propositions très précises et très concrètes. Tout ce qu'il doit faire, c'est lire mon discours et écouter les réponses que je donne aujourd'hui. Il se rendra compte que nous prenons la chose très au sérieux et que tout ce que nous voulons, c'est que l'opposition fasse preuve de bonne foi; nous parviendrons alors à faire des progrès beaucoup plus rapidement que si elle se prend au jeu de la politique.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. COOK—LE RÉEXAMEN DU BUDGET ET DE LA POLITIQUE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Madame le Président, il est de mon devoir en tant que député de présenter une pétition au nom des membres de la Chambre de commerce de Vancouver-Nord. Cette pétition, signée par 114 personnes, a pour objet de signaler au gouvernement que les répercussions foncièrement rétrogrades du budget du 12 novembre, ainsi que l'entêtement du gouvernement à maintenir une politique d'argent cher ont provoqué une crise du logement dans la région de Vancouver.

Cette pétition invite le gouvernement à réexaminer son budget et sa politique des taux d'intérêt, afin d'atténuer les problèmes que posent dans la région de Vancouver un taux d'occupation de 100 p. 100 et le ralentissement de la construction de logements. Les signataires de cette pétition espèrent que M^{me} le Président la jugera recevable à cause de son caractère d'urgence et parce qu'elle concerne un problème d'une gravité désespérée. Ils espèrent en outre qu'elle fera usage de son pouvoir discrétionnaire pour permettre d'étudier cette pétition et de la renvoyer à un comité dans les plus brefs délais.